2.7 Occupation du Sol

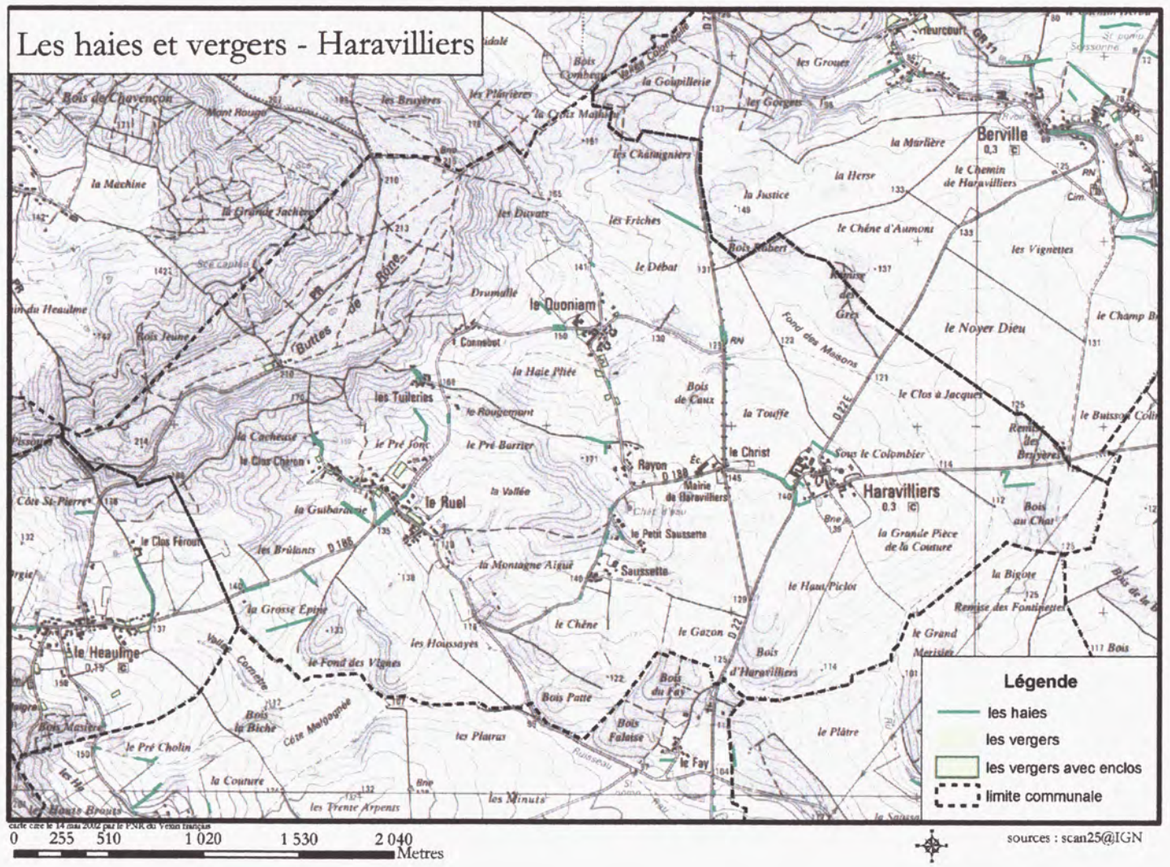

2.7 Occupation du Sol

Les arbres d'alignement.

Bordant les axes de communication depuis le 18° siècle[1], les arbres d'alignements ont également été réduits. Ceux qui subsistent, sur la D 22 notamment, sont des repères utiles pour structurer un paysage qui se dérobe aux visiteurs. Mais, par comparaison avec les documents [2] et l'observation sur le terrain, on constate une régression quantitative et qualitative des alignements. La tendance à l'échantillonnage est manifeste : les beaux fresnes de la D 22 sont progressivement remplacés - quand ils le sont - par des essences de moindre intérêt : érables negundo, marronniers, tilleuls. La moindre envergure de ces arbres et leur résistance aux atmosphères polluantes les destinent généralement aux villes. En milieu rural, mélangés à des essences locales, ils compromettent la continuité et la force de ces alignements qui valorisent le paysage. (La ligne droite donne sa saveur à la courbe et réciproquement). En termes de signification, introduire des essences urbaines en milieu rural réduit, jusque dans la végétation, la différence ville-campagne. C'est ainsi que, par touches successives, le territoire se banalise.

Certes, la municipalité n'est responsable que des voies communales. Le paysage, lui, ignore ces subtilités....

D 22 : arbres d'alignement en régression : des pointillés remplacent la ligne droite

D 188 : alignement suffisamment dense de peupliers pour produire un effet intéressant avant la chute des feuilles

1 Voir la carte de Cassini au chapitre "Histoire"
2 Voir aussi les cartes montrant l'évolution de la couverture végétale

2.7 Occupation du Sol

3. Place de la montagne aiguë
Ce cèdre perturbe le groupement de saules pleureurs, qui eux-mêmes se distinguent de l'arrière plan déjà dense : cacophonie

4. les piliers blancs déjà isolés sont soulignés par la masse sombre des peupliers

Les arbres isolés

Quelques sujets émergent de propriétés privées ou - dans une moindre mesure - occupent le domaine public. Comme pour les haies et les bosquets, un inventaire pourrait être entrepris afin de protéger les sujets intéressants de ce patrimoine végétal 3 . Mais les arbres isolés qu'on rencontre sur le domaine public méritent qu'on s'interroge sur leur fonction dans une commune aussi arborée naturellement :

Besoin de remplir des vides ?

Besoin de créer des ambiances particulières ? (places ombragées, écrans, fonds)

Besoin de constituer des repères ?

Besoin de décorer l'espace public "comme à la ville" ?

A cet égard la place de la Montagne Aiguë au Ruel est significative :

Recours à des arbres d'ornements introduits dans les parcs publics au 19° siècle (décoration à connotation urbaine).

Mélange d'essences incompatibles :

2 saules pleureurs et un cèdre répartis sur un triangle d'environ 200 m2.

Caractères différents : des sujets originaires de milieux humides et tempérés sont groupés avec un sujet originaire de milieux secs et rudes.

3 Le patrimoine, au sens étymologique du terme, n'est pas que bâti : on hérite aussi de l'espace naturel façonné par l'homme, et on doit le gérer.

Feuillus et résineux, ports, dimensions, couleur : peu de points communs...

Cette juxtaposition de sujets représentatifs d'ambiances aussi opposées s'auto-détruit et ramène l'observateur à la perception d'échantillons, au détriment du tout : le lieu ainsi occupé a autant de caractère qu'un homme équipé de bottes d'égoutier et coiffé d'un chapeau-clac....

En d'autres endroits - publics ou privés - l'emploi inconsidéré de peupliers d'Italie a des effets déstructurants sur le paysage : voir la concurrence faite par ces arbres au clocher de l'église du Bourg 4 , ou l'effet disproportionné d'obélisques créé par deux peupliers à l'entrée d'une propriété modeste. Accessoirement, rappelons que les peupliers, avides d' eau, assèchent dangereusement les terrains argileux. Leurs racines traçantes et leur propension à drageonner causent des dommages importants aux chaussées et même aux fondations des constructions individuelles.

4 Ces arbres auraient été prescrits par les "Bâtiments de France" selon l'association "Les amis d' Haravilliers" !!!

1-2 : comparer l'effet produit par un arbre isolé en boule (1) et un peuplier (2) : l'un se coule dans le paysage, l'autre renvoie à d'autres lieux plus méridionaux

2.7 Occupation du sol

Le droit des sols

Le Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF)

Dans le SDRIF approuvé en avril 1994, Haravilliers se situe dans la "Couronne Jaune et Verte" pour laquelle ce document préconise :

- de maintenir un volet agricole significatif pour ses fonctions économiques, patrimoniales et paysagères ;
- de préserver le patrimoine naturel : la commune est classée en "espace paysager" et en "bois et forêt" sur les buttes. Ce classement induit le respect des franges agricoles et boisées, le respect de l'intégrité des espaces boisés ;
- de préserver le patrimoine bâti ;
- un prélèvement économe de l'espace pour l'urbanisation.

Le schéma directeur ne signale aucun grand espace urbanisable.

Le Schéma Directeur Régional insiste sur les mêmes objectifs que le **Parc Naturel Régional du Vexin** :

- la protection du patrimoine naturel et historique ;
- la mise en valeur des potentiels touristiques ;
- le développement économique bien maîtrisé en faveur des pôles locaux.

Le Plan d'Occupation des Sols (POS)

Le POS contient les prescriptions suivantes :

- favoriser l'implantation en continu ;
- préserver l'existence des espaces non bâtis ;
- éviter une implantation des constructions en fond de propriété ;
- permettre les restaurations ;
- permettre l'installation de petites activités intégrables au tissu existant.

Les zones urbanisées

Dans le Vexin

"Si l'on excepte les territoires, complètement urbanisés de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et quelques communes-dortoirs de la vallée de la Seine (Meulan, Gargenville, Limay), les 127 communes du Vexin français (78 dans le Val-d'Oise, 26 dans l'Oise, 23 dans les Yvelines en y incluant la boucle de Moisson) comptaient 94 393 habitants au recensement de 1990. Ceci représentait une augmentation de 14,5 % par rapport au recensement précédent, et de près de 30 % par rapport à celui de 1975. C'est le résultat de la spéculation foncière, qui tend à rejeter les nouveaux habitants à la périphérie de l'agglomération parisienne.

Le plus inquiétant est que cette poussée

2.7 Occupation du sol

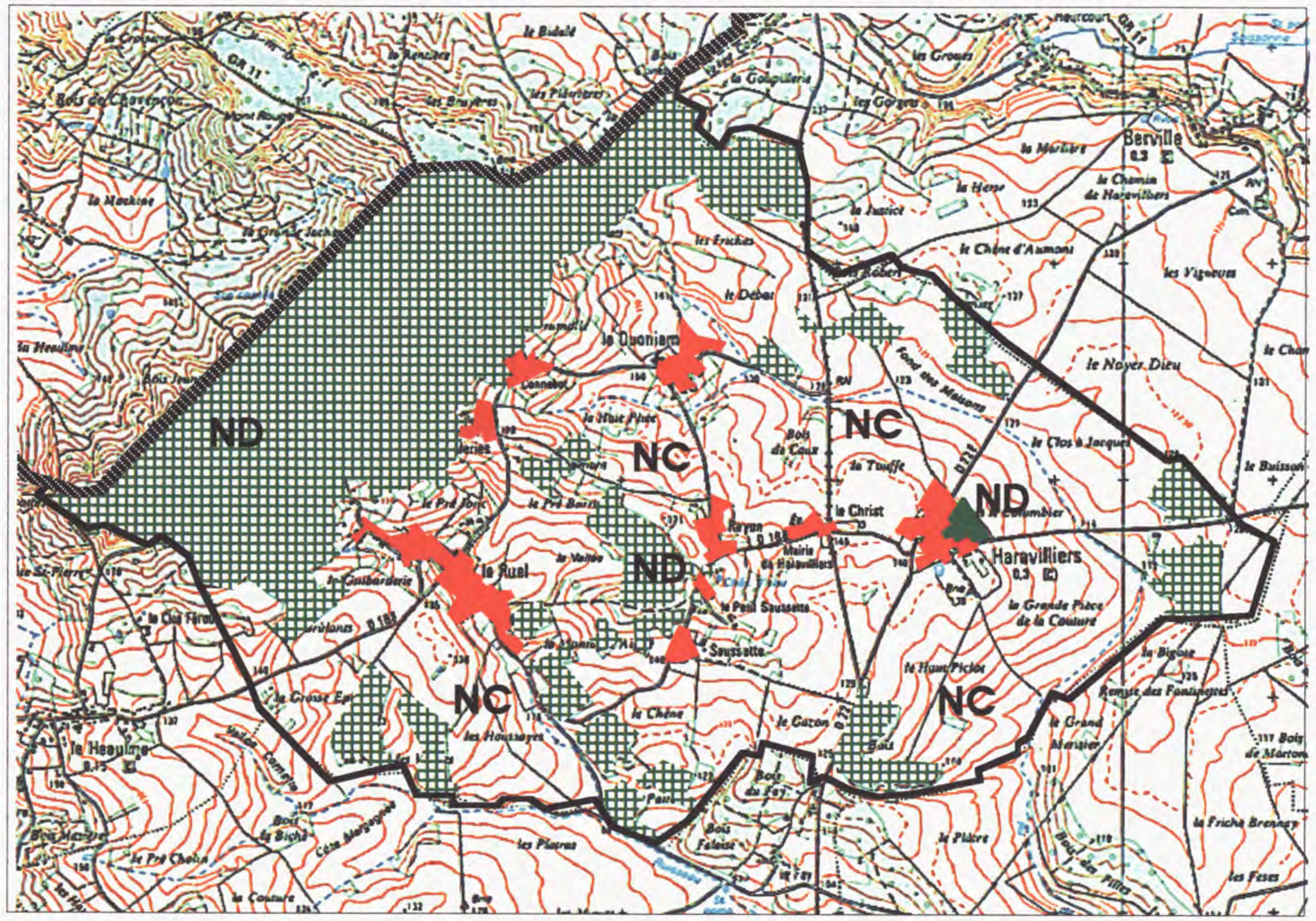

zones urbaines

NC zones de protection de richesses économiques : réservées à l'activité agricole.

ND zone de protection du paysage où seuls sont autorisés les équipements publics ou d'intérêt général et l'extension des habitations existantes

espaces boisés classés

zones de protection de sites : protégées pour leur qualité paysagère.

La commune ne possède pas de zone d'extension NA, mais des zones UG ont été conçues pour abriter les extensions pavillonnaires souhaitées.

Le POS assure en théorie une bonne protection : les principaux bois sont classés et les zones U sont minimales, laissant la priorité aux zones NC et ND

LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

source : POS 1988

démographique a affecté les 106 communes rurales (36 799 habitants en 1975, 48 622 en 1990) plus encore que les 21 communes considérées comme urbaines (35 848 habitants en 1975, 45 771 en 1990). L'expansion a été plus sauvage dans l'Oise (+ 44,9%) et les Yvelines (+ 40,4 %) que dans le Val-d'Oise (+ 26,4 %).
Il est vrai qu'un bon quart des anciennes résidences secondaires (il n'en reste que 2 338 en 1990) a été converti en résidences principales (16 223 en 1990)." (VF)

On observe ce même phénomène à Haravilliers, accentué par la proximité de Cergy-Pontoise.
La population communale n'a cessé de diminuer jusqu'en 1968. Mais, avec l'essor de l'Est parisien, la commune connaît une nouvelle croissance démographique comme le montrent les tableaux de la page suivante.

De 1982 à 1999 la population a progressé de plus de 30%. Durant cette période les taux de variation annuels ont été nettement plus élevés que les moyennes départementale et régionale.

2.7 Occupation du sol

EVOLUTION DE LA POPULATION

Source : INSEE

	Effectif de la population			Taux de variation annuel		Densité	
	1982	1990	1999	82-90	90-99	1990	1999
HARAVILLIERS	348	414	460	2,19%	1,18%	38	42
VAL D'OISE				1,65%	0,58%	842	887
ILE DE FRANCE				0,71%	0,30%	104	108

LE PARC IMMOBILIER D'HARAVILLIERS

Sources : INSEE et POS

	Résid. principales			Résid. secondaires			Lgmt. vacants			Evolution	
Année	1982	1990	1999	1982	1990	1999	1982	1990	1999	82-90	90-99
Nb. de logements	115	137	163	44	34	25	13	10	12	5,2%	10,5%

Logements achevés	Total	avant 1915	1915-1948	1949-1974	Après 1974
Nombre de logements	200	112	0	36	52
% du total	100	56,00%	0	18,00%	26,00%

Compte tenu de l'étendue et de la configuration du territoire, ce développement est peu perceptible. Mais les franges des hameaux ne peuvent pas toujours contenir le mitage résultant du pavillonnaire isolé le plus récent, peu ou pas planté.

Le domaine bâti

Le patrimoine bâti du Vexin est ancien : *"...sur l'ensemble des cantons entourant Marines et la Vallée du Sausseron, plus d'un quart des logements date de deux siècles au moins ; 53% sont antérieurs à 1945, et 22,5 % seulement ont été construits depuis 1975."* (VF)

C'est le cas d' Haravilliers, où plus de la moitié des logements sont antérieurs à 1915.

La commune est éclatée en 9 hameaux. On retrouve dans le rapport de présentation du POS une explication à cette particularité :

"*La dispersion de l'habitat s'explique - outre la découpe foncière des fiefs, seigneuries, domaines du clergé, de la noblesse, et des tailles - par la diversité des sols rencontrés, tant au point de vue de leur situation géomorphologique, que de leurs qualité agricoles.C'est donc le résultat à la fois de sa situation géographique à l'écart d'axes d'infrastructure importants, de l'évolution de la structure foncière, des contraintes imposées*

2.7 Occupation du sol

1

2

3

1. Cette partie du Ruel prend un caractère de banlieue
Noter clôtures diverses et lignes aériennes
2. Ruralité préservée jusque sur les abords herbeux des bâtiments (le Ruel)
3. Force et austérité du Quoniam vu du bon côté

par le rendement agricole (valeur des terres, moyen de transport et de travail, distance admissible pour le parcours d'un boeuf de labour ...).
L'étendue du territoire, le relief, et les espaces boisés qui masquent une grande partie du bâti accentuent ce phénomène d'éclatement au bénéfice du paysage et au détriment du coût des réseaux et des services communaux.

DES HAMEAUX DIFFERENCIES.
Le rapport de présentation du POS distingue plusieurs types de hameaux suivant le bâti :
" *Les hameaux du plateau, Haravilliers et Quoniam : Ils s'apparentent à ceux du Vexin français, types très construits, à la continuité bâtie assurée de part en part entre les propriétés par des murs plus ou moins hauts, clôturant parfois des espaces jardins potagers ou des vergers. L'ensemble est ponctué de constructions aux volumes simples - maisons de manouvriers et bâtiments de fermes - dont l'identité des formes, des matériaux, des couleurs accentue l'unité étayée par ces murs tantôt "traits d'union", tantôt enceintes forteresse"*

2.7 Occupation du sol

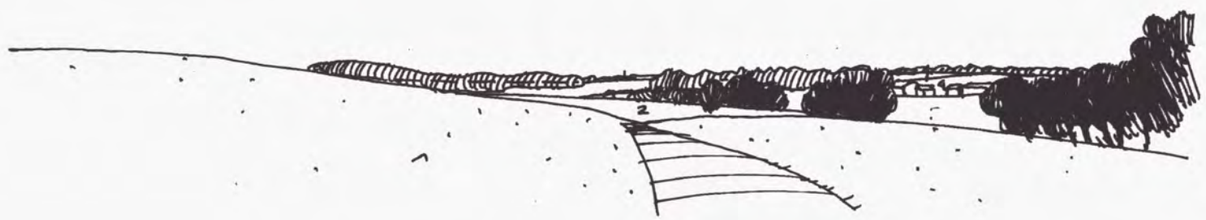

Le Quoniam absorbé par le relief et la végétation

2. Caractère de banlieue délaissée dû à la disparité d'échelle, d'implantation du bâti et de l'hétérogénéité du mobilier urbain au Christ d'Haravilliers

dans le paysage.
Les hameaux des flancs des buttes, Connebot, les Tuileries, Petite Saussette :
Ils sont adossés aux buttes et aux bois. Les unités de constructions rappellent en partie par leurs volumes, leurs matériaux et leurs couleurs, celles des plateaux, mais adaptées à la configuration du relief : plus ramassées et moins espacées. Il n'y a pas de continuité bâtie, mais groupement plus ou moins dense, de maisons adossées et imbriquées entre elles et avec les arbres pour se protéger des vents.

Un hameau mixte, le Ruel :
Ce hameau combine quatre types de constructions : celles du plateau, celles du flanc des buttes. Les constructions, type "maisons bourgeoises du XIX° siècle" construites à cette époque comme résidences d'agrément pour des citadins retraités. Les constructions de pavillons les plus récentes."

LE DEVELOPPEMENT RECENT

44% des constructions sont postérieures à 1948 et ont été édifiées essentiellement dans les hameaux de flancs des buttes, préservant le Bourg d'Haravilliers et le Quoniam, hameaux de plateau, des effets de l'urbanisation.

2.7 Occupation du sol

1

2

3

4

Différents exemples d'habitat isolé et visible de loin :
1. Le Ru
2. Connebot
3. Le Quoniam (avec support d'installation aérienne)
4. Entre Connebot et Tuileries

Commentaire:
Si l'implantation est mal choisie,la conformité des tuiles et du ravalement aux recommandations architecturales officielles est insuffisante pour assurer l'intégration dans le paysage.Même paré des plus belles et des plus petites tuiles plates, le "mitage" reste le "mitage".

D'abord établies à l'intérieur des hameaux, les constructions - de type pavillonnaire isolé - ont gagné les franges, hors des replis de terrain, sur des parcelles peu plantées. Exposées, elles constituent aujourd'hui les entrées de ces agglomérations qui tendent à se banaliser.

Plus préoccupant, les franges étant maintenant bâties, les vides entre les hameaux commencent à se combler. C'est ainsi qu'une construction a pu s'installer dans l'axe du vallon de Rougemont entre le Connebot et les Tuileries, menaçant de transformer ces hameaux différenciés aujourd'hui, en "village-rue". Ceci, en contradiction avec les préconisations du POS.

Encore le terme de "village-rue" est-il en deçà de la réalité : au Connebot, le recul imposé aux constructions récentes par rapport au domaine public et à l'alignement du bâti traditionnel, engendre une typologie proche du lotissement (voir photo 6, page 2.7.23). Accessoirement, ce recul place ces constructions sur une crête, accentuant leur visibilité éloignée (voir photo 2 ci-contre). On rapporte que ces dispositions auraient été imposées par le service des Bâtiments de France.

Le minuscule hameau du Christ d'Haravilliers, situé au carrefour des D 22 et 188, ne figure pas à l' inventaire du POS. Son impact sur le paysage est pourtant inversement proportionnel à son importance. Ce groupement aléatoire de quelques pavillons récents, à proximité de deux constructions anciennes d'orientation, de dimensions, et de facture très différentes, situé à un point stratégique de la commune, visible de très loin, installé à moins de 600 mètres de l'église classée, et situé en site classé (voir carte), porte fortement atteinte au caractère rural du plateau.

2.7 Occupation du sol

L' impact de la qualité du bâti

En vision rapprochée, l'architecture, la couleur, la nature des matériaux, le soin apporté aux aménagements extérieurs, contribuent aussi - à leur niveau - à donner un sens au paysage, renforçant ou altérant son caractère.

UNE NECESSAIRE VIGILANCE

L'implantation des constructions est d'une importance majeure dans la perception du paysage.

Le relief et la végétation abondante atténuent souvent les dommages causés au paysage par certaines erreurs d'implantation . Mais il serait dangereux de s'appuyer sur un tel postulat pour relâcher la vigilance ; particulièrement envers les constructions isolées. Les quelques exemples ci-avant montrent assez l'impact sur le paysage de certains débordements, quelles que soient les mesures compensatoires prises par ailleurs.

Le bâti traditionnel

Le bâti traditionnel [1] , chargé d'histoire, donne une "épaisseur" au paysage considéré comme lieu de mémoire.

LES BATIMENTS CULTUELS

Au Bourg, les parties les plus anciennes de l'église datent du XII° siècle. Ce très beau monument, fortement remanié, se distingue par certains éléments : un porche du XVIII°s.; une tourelle octogonale du XII° s.; un imposant clocher en tour carrée à bâtière et à contreforts dont les dimensions contrastent avec l'échelle plus modeste du reste de l'édifice .. Même si sa tourelle n'est pas très orthodoxe, on peut dire que la silhouette puissante de cette église représente assez bien les édifices du Vexin. Ce monument classé, magnifiquement situé sur ce qui apparaît comme un tertre, est actuellement en péril et interdit d'accès. Des échafaudages l'entourent dans l' attente d'hypothétiques subventions destinées à un confortement des fondations. On peut regretter aussi le long mur blanc du cimetière qui, de loin, barre littéralement l'assise de l'église. Ce mur est il bien nécessaire ? Est-il judicieux de le souligner par une teinte aussi voyante ?

Au Ruel, la chapelle Ste Marie-Madeleine : son choeur remonte au XIII° siècle. Cet édifice très élémentaire, en moellon et grès, est bâti selon un plan rectangulaire. Son toit à double versant est en tuile. Cette chapelle pleine de charme, insérée dans le tissu urbain traditionnel, est également en mauvais état.

1 On entend ici par " bâti traditionnel" les constructions antérieures à la dernière guerre

2.7 Occupation du sol

LA CONSTRUCTION RURALE

"Elle offre, jusqu'au début du XX° siècle, un ***caractère de permanence*** *lié au type des exploitations agricoles....et détermine encore l'aspect architectural de la région. Comme les autres maisons d'Ile de France, elle est caractérisée par l'emploi des matériaux du sous-sol : la pierre et le plâtre. Sa singulière importance vient de ce qu'elle n'a pas encore trop complètement subi l'assaut conjugué de l ' urbanisation à outrance et de la restauration abusive ... Quelques villages ont conservé leur plan originel. Et, dans la plupart des cas, l'implantation et la structure de leurs maisons, dont la majorité remontent au XVIII° et au XIX siècle.*

Cette architecture peut se caractériser par quelques constats simples : habitat généralement groupé lié à l'ancienne pratique de l'assolement triennal, maisons peu élevées, le plus souvent en continu ou avec mur de clôture en bordure de rue : utilisation de matériaux locaux, aspect subordonné à la structure, volume continu de la maison avec toit de tuile (autrefois de chaume) à deux versants non débordants sur le pignon et pente de 40° ; souche de cheminée importante ; décoration simple soulignant les éléments architecturaux.

Les maisons reflètent la hiérarchie des exploitations et des catégories sociales de l' ancienne société rurale. La plus importante est la grande exploitation à cour fermée, liée à la culture céréalière. Dans la cour entourée de bâtiments (maison de maître, écurie, étables, grange), s'élève souvent un colombier, vestige d'un droit seigneurial, et qui signale l 'importance de l'exploitation." (V F)

1

Datant de la fin du XVI° siècle, le pigeonnier du Bourg d'Haravilliers est l'unique vestige d'une ferme seigneuriale à cour carrée qui existait encore sur le plan Terrier de 1722. Il s'agit d'une tour ronde en pierre, moellon et grès, à toiture conique en tuile plate. Rénové, ce pigeonnier constitue, avec l'église du Bourg toute proche, l' ensemble architectural le plus remarquable de la commune. Mais on trouve à proximité des installations lourdes à caractère agricole [1] et un hangar métallique de 1890 [2] qui dénaturent cet ensemble.

Quelques fermes à cour fermée subsistent, réparties entre le Bourg, le Quoniam et ce qu'il reste de Rosne.

L'architecture rurale de la commune est relativement préservée, à l'image de celle du Vexin *"restée jusq'ici la mieux préservée de toutes celles qui entourent Paris."* (V.F)

2

1. Ferme à cour carrée au Bourg d'Haravilliers
2. A proximité de l'ensemble constitué de l'enclos paroissial et du colombier, une entrée de village dénaturée par des soubassements en béton, et un hangar métallique, que ne parvient pas à dissimuler un bac à fleur disproportionné et inutile dans ce cadre quasi naturel.

1 même imposées par Bruxelles, ces "mises en conformité " ne pourraient-elles s'intégrer ?

2 considéré isolément, ce hangar, très représentatif d'une époque ne serait pas sans intérêt. Ici, sa juxtaposition avec le colombier et l'église est gênante.

2.7 Occupation du sol

1

2

3

4

5

6

7

1. Porche d'entrée charretière récemment restauré et à nouveau emporté par la tempête
2. Trois époques dans cette cour de ferme. Désormais l'extension se fait à l'extérieur. Une stabulation aux normes va permettre le curetage des installations obsolètes.
3. Plafond en paille de seigle chaulée
4. Ancienne ferme entretenue au Rosne
5.+ 6. Au Quoniam, abandon du patrimoine ancien au profit de constructions légères. L'encombrement des abords est maintenant à la vue de tous.
7. Enduit plâtre appliqué à la main sur un mur du Rosne

On peut voir des maisons caractéristiques du Vexin en moellon et enduit plâtre [3] ou chaux, pierres de taille pour les chaînages d'angle, toit en tuile plate et cheminées en brique.Une maison de ce type est visible au Rayon.

Cependant, maintenant inadaptés, les anciens bâtiments d'exploitation agricole sont progressivement abandonnés et, faute de moyens, difficilement entretenus. Une part importante du patrimoine rural est ainsi menacée de disparition, même sur des exploitations encore dynamiques.

Dans certaines constructions, des détails architecturaux méritent aussi d'être remarqués et préservés. Au Bourg : un plafond du 19° siècle ; des murs d'enceinte en pierre, comme celui du Quoniam de forme arrondie. Quelques belles résidences du 19° siècle ont été construites au Quoniam et au Ruel , qui ont su prendre des libertés avec la tradition sans dénaturer l'esprit des lieux. A noter au Rosne, pour l'anecdote, l'ancienne résidence de Sarah Bernhardt qui bénéficie d'une vue imprenable vers la vallée du Sausseron. En brique et ardoise, la Mairie-Ecole, au Christ, a été inaugurée en 1881, "édifiée à égale distance des neuf hameaux qui composent la commu

3 On trouve au Ruel et à Rosne des enduits plâtre appliqués directement à la main d'une force expressive peu commune

2.7 Occupation du sol

1

2

3

1. Intégration réussie d'une ancienne résidence bourgeoise au Quoniam : le vocabulaire architectural diffère de la construction vernaculaire, mais les matériaux sont les mêmes.
2. Intégration difficile des équipement communaux.
3. Au Quoniam, le dernier lavoir de la commune a été sauvé.

ne, pour éviter aux enfants un trop long chemin à pied."[4]
Conséquence de cette volonté, la mairie, l'école et le gymnase sont isolés au milieu des prés ; situation paradoxale assez inhabituelle pour des équipements publics. Ce "centre administratif" peu attractif et difficilement identifiable, est, somme toute, semblable aux pavillons qui participent au mitage du paysage.

Les monuments mineurs.

Contrairement à nombre de communes du Vexin, on ne trouve pas de croix patée à Haravilliers, mais au Ruel, une modeste croix en fonte et bois est érigée sur un socle en pierre.
Un dernier lavoir subsiste au Quoniam. Il a été récemment restauré.

4 in "Patrimoine des communes du Val d'Oise", tome II, Flohic Editions, 1999.

2.7 Occupation du sol

1. Volumétrie, matériaux et couleurs adaptés : on sent presque la férule de l'ABF ... manque encore la patine
2. Deux façades et deux styles différents sont donnés à voir
3. La couverture en plaques de fibrociment, patinée, ne dépare pas les toitures voisines
4. Même de loin, la couverture d'ardoise se remarque, soulignée par deux croupes inadaptées

Les constructions récentes

Le domaine bâti traditionnel voit ses franges se transformer en tissu pavillonnaire discontinu et l'image de certains hameaux se "rurbaniser", pour employer un néologisme parlant.
L'architecture des constructions récentes va dans le même sens :
des constructions édifiées par une population différente, à des fins différentes, avec des moyens différents, marquent une nette rupture avec le bâti traditionnel.

- "Une population différente" : d'origine majoritairement citadine, généralement réticente au contrôle exercé par la communauté, mais paradoxalement en quête de reconnaissance sociale.
- "Des fins différentes" : A l'origine résidence secondaire, la construction récente est liée à l'image que se fait le citadin de la campagne et à l'image que cette construction donnera de lui : la fonction "habitation" se double d'une fonction de "représentation".
- Des "moyens différents" : disparition des savoir-faire locaux; développement du marché des maisons sur catalogue ; prolifération des techniques et matériaux divers.

Rien d'étonnant dans ce contexte à ce qu'une certaine hétérogénéité n'apparaisse, semblable à celle des banlieues, hétérogénéité accusée par le contraste d'un environnement homogène proche.
Apparaissent alors nombre de stéréotypes inspirés de l'incontournable chaumière de Blanche Neige :

- prolifération de lucarnes en toiture
- cintres, appuis, chaînage, linteaux lourdement soulignés par des briques ou fausses pierres et joints exagérément creux
- fenêtres à petits bois et volets vernis
- sols en opus incertum
- haies de thuyas et laurier derrière clôtures de toutes natures
- sapins noirs et cèdres bleus.

Le chaume n'apparaît qu'une fois sur la côte des Hamets au Ruel.

VOLUMETRIE.
A Haravilliers, à part quelques exceptions regrettables, la volumétrie générale de l'architecture récente respecte la simplicité locale. Ainsi, les simples toitures à 2 versants et pentes avoisinant 40°, généralement couvertes en tuiles de toutes natures (plates ou à emboîtement) de teintes voisines, ne posent pas de problèmes majeurs d'intégration. Même des matériaux comme le fibroci -

2.7 Occupation du sol

1

2

3

4

1. Dupliquée, la Joconde perd son pouvoir de fascination : une seule lucarne peut avoir du charme, mais 4 lucarnes alignées et symétriques peuvent transformer une "chaumière" en caserne...
2. Volumétrie, couleurs et abords méridionaux fort sympathiques, mais peu Vexinois.
3.+4. Saturation et exhibition de matières de la photo 3 à comparer avec le pignon enduit chaux-plâtre et le sobre chaînage de la photo 4. Pourtant les matériaux de base sont les mêmes ! L'architecture vernaculaire employait les matériaux pour ce qu'ils étaient, tout simplement ; sans chercher à leur faire dire plus qu'ils n'avaient à dire.

ment, grâce à sa porosité relative qui fixe les lichens, ont fini par s'intégrer. Ce qui n'est pas le cas des ardoises, surtout posées sur des toitures à double croupe.

Mais quand on rentre dans les détails, les choses sont moins évidentes : l'abus des coûteuses lucarnes, image stéréotypée de la ruralité, va à l'encontre de la belle simplicité des toitures traditionnelles locales.

MATERIAUX.

La chose se complique encore avec l'emploi des matériaux de façade.

Sous l'influence du Beauvaisis voisin, quelques bâtiments de l'architecture vernaculaire avaient adopté la brique en chaînages d'angle. Cela est devenu, sur quelques constructions, prétexte à un usage redondant, se déclinant en soubassements, appuis, cintres, etc ...

D'autres emplois malheureux s'observent avec la meulière - matériau pourtant local - mais montée au mortier de ciment à joints creux, comme exhibée. L'usage traditionnel des joints dits "beurrés" 1 est techniquement meilleur, plus facile et produit un effet de matière plus subtile.

1 joint beurré : joint de maçonnerie lisse généralement effectué au mortier bâtard ou au plâtre gras affleurant les parties saillantes des moellons et recouvrant une partie de leur parement

2.7 Occupation du sol

4 TYPES DE CLOTURES

1. Unité des clôtures pleines en prolongement du bâti.

1

2. Clôture mixte banale attachante par la douceur de ses couleurs, la qualité de sa maçonnerie et la fraîcheur de ce qu'elle donne à voir.

2

3. Charme d'une haie vive entourée d'une clôture grillagée

3

4. Sécheresse d'une clôture pourtant transparente

4

On ne s'attardera pas sur les volets bois trop souvent vernis ou lasurés contrairement à l'usage traditionnel de la peinture génératrice d'une infinité de nuances (quand on n'abuse pas des teintes vives ...).
Mais les plus grandes difficultés sont créées par les clôtures :

LE PAYSAGE CLOTURE.
En France, clôturer est un réflexe naturel. De la parcelle pavillonnaire aux prairies d'élevage, la clôture est présente. En milieu bâti, du fait de sa proximité avec le domaine public, son linéaire, et sa superposition avec les clôtures voisines, elle constitue un élément important du paysage.

"La clôture exprime avant tout le désir de marquer son territoire, c'est-à-dire de matérialiser plus ou moins fortement une limite de propriété.
C'est à la fois une barrière et un trait d'union entre deux espaces de nature différente.
Elle clôt l'espace en donnant une intériorité au jardin.
Son rôle défensif se traduit le plus souvent par un effet d'intimidation plutôt que par une protection réelle contre des visiteurs indésirables."